



Procès-verbal du Conseil municipal du 05 septembre 2025 à 20H00

- Tour de table des présents, absents, excusés et représentés

Présents : Isabelle VENDRASCO, Chantal MARCHAND, Philippe HELF, Emmanuel SERRIER, Christophe BOCQUET, Cédric VERNEY, Cécile FANTINI, Gil BENICHO, Damien MISSILLIER, Christophe DOUARD.

Absents excusés : Danielle DEPLANTE, Murielle NAGEL, Marie-Noëlle NOIREAUX-FATTAZ, Philippe BREVET

Procurations : Danielle DEPLANTE à Chantal MARCHAND, Marie-Noëlle NOIREAUX-FATTAZ à Emmanuel SERRIER, Philippe BREVET à Gil BENICHO

- Désignation d'un secrétaire de séance : Cécile FANTINI
- Approbation du procès-verbal du 10 juillet 2025 à l'unanimité
- Décision prises par délégation
- Ordre du jour :

A. ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Délibération 20250905_033 **Tarifs municipaux – garderie périscolaire**

Madame le Maire rappelle que la commune a fait le choix de changer la plateforme de réservation des repas de cantine scolaire pour souscrire à celle proposée par le prestataire SER.

Cette nouvelle plateforme gère les réservations à la cantine et à la garderie périscolaire, mais elle ne permet toutefois pas de dissocier la facturation de ces 2 prestations. Aussi la commune reprend désormais à son compte la facturation intégrale de ces 2 prestations et reversera la part qui lui revient à l'association Atout Môme.

Il convient donc d'adopter les tarifs de garderie périscolaire, étant précisé qu'Atout Môme reste décisionnaire quant aux tarifs pratiqués.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **ADOpte** les tarifs tels que présentés ci-après :
 - Adhésion : 15€
 - Adhésion pour 2 enfants : 25 €
 - Adhésion pour 3 enfants et + : 30 €
 - 1€25 par 1/2h de temps de garde (matin ou soir)
 - 1€ pour la fourniture du goûter (obligatoire sauf pour les enfants sous PAI)
 - Pénalités enfant présent mais non inscrit : 2€

- Pénalité enfant inscrit mais absent : 2€
- Pénalité dépassement horaire : 5€

- **PRECISE** que la régie de recettes sera modifiée en conséquence pour permettre la perception de ces nouvelles recettes, qui seront intégralement reversées à l'association Atout Même
- **PRECISE** que l'association Atout Même peut être amenée à revoir ces tarifs, auquel cas le Conseil municipal prendra une nouvelle délibération.

Délibération 20250905_034
Tableau des effectifs

Madame Le Maire rappelle à l'assemblée qu'il appartient au Conseil municipal de fixer l'effectif des emplois à temps complet et à temps non complet nécessaires au bon fonctionnement des service, compte tenu des nouveaux besoins de la collectivité et de l'évolution de la carrière de ses agents.

Elle précise qu'il est ici plus précisément question d'augmenter le temps de travail de l'un des agents, pour permettre un temps de présence de l'agent plus large sur le temps périscolaire, notamment en renfort pour le temps de cantine.

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée, portant droits et obligations des fonctionnaires,

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,

Conformément à l'article 34 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement,

Vu la délibération n° 20160527_025 du 27/05/2016,

Vu la délibération n° 20191025_060 du 25/10/2019,

Vu la délibération n° 20200904_036 du 04/09/2020,

Vu la délibération n°20201106_047 du 06/11/2020,

Vu la délibération n°20210604_026 du 04/06/2021,

Vu la délibération n°20210910_028 du 10/09/2021,

Vu la délibération n°20221202_044 du 02 décembre 2022,

Vu la délibération n°20230901_032 du 1^{er} septembre 2023

Vu la délibération n°20240503_020 du 05 mai 2024,

Vu la délibération n°20240719_028 du 19 juillet 2024,

Madame Le Maire propose à l'assemblée les modifications du tableau des emplois suivants :

CADRES OU EMPLOIS	CAT.	EFFECTIF	DUREE HEBDO.	PROPOSITION
FILIERE ADMINISTRATIVE				
Attaché	A	1	35/35	
Rédacteur territorial	B	1	24.50/35	
TOTAL FILIERE ADMINISTRATIVE		2		
FILIERE TECHNIQUE				
Adjoint technique 2 ^{ème} classe	C	1	27.65/35 (annualisation)	
		1	28.02/35 (annualisation)	
		1	31.89/35 (annualisation)	
		1	30/35 (annualisation)	
Adjoint technique 1 ^{ère} classe	C	1	35/35	
Adjoint technique	C	1	22.56/35 (annualisation)	
		1	7.78/35 (annualisation)	Augmentation du temps de travail (3.98/35 auparavant)
TOTAL FILIERE TECHNIQUE		7		
TOTAL GENERAL		9		

Le nouveau tableau des emplois au 1^{er} septembre 2025 s'établit comme suit :

CADRES OU EMPLOIS	CAT.	EFFECTIF	DUREE HEBDOMADAIRE DE SERVICE
FILIERE ADMINISTRATIVE			
Attaché	A	1	35/35
Rédacteur territorial	B	1	24.50/35
TOTAL FILIERE ADMINISTRATIVE		2	
FILIERE TECHNIQUE			
Adjoint technique 2 ^{ème} classe	C	1	27.65/35 (annualisation)
		1	28.02/35 (annualisation)
		1	31.89/35 (annualisation)
		1	30/35 (annualisation)
Adjoint technique 1 ^{ère} classe	C	1	35/35
Adjoint technique	C	1	22.56/35 (annualisation)
		1	7.78/35 (annualisation)
TOTAL FILIERE TECHNIQUE		7	
TOTAL GENERAL		9	

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, **DECIDE, à l'unanimité** :

- **D'ADOPTER** le tableau des emplois ainsi proposé qui prendra effet au 1^{er} septembre.
- **PRECISE** que les crédits nécessaires seront inscrits au budget principal 2025.

Délibération 20250905_035
Budget 2025 – décision modificative n°1

Madame le Maire propose à l'Assemblée de modifier, par le biais d'une décision modificative de type ajout de crédits, les écritures budgétaires du BP 2025 afin de permettre des régulations sur des opérations concernant la taxe d'aménagement.

FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
Dépenses		Dépenses	
		10226/10 taxe d'aménagement	+ 1 069,42 €
Total		Total	+ 1 069,42 €
Recettes		Recettes	
		10226/10 taxe d'aménagement	+ 1 069,42 €
Total		Total	+ 1 069,42 €

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal, **à l'unanimité** :

- **ADOpte** la décision modificative n°1 telle que présentée qui s'équilibre à :

FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
Dépenses		Dépenses	
		10226/10 taxe d'aménagement	+ 1 069,42 €
Total		Total	+ 1 069,42 €
Recettes		Recettes	
		10226/10 taxe d'aménagement	+ 1 069,42 €
Total		Total	+ 1 069,42 €

Délibération 20250905_036
SIVALOR – Convention de cession de matériel à titre gratuit

Madame le Maire informe les membres du conseil municipal que la commune a bénéficié d'une cession gratuite de matériel de tri sélectif (5 supports de sacs) de la part du SIVALOR.

Il convient de valider cette opération par une convention, qui a été adressée aux élus en même temps que la convocation à la présente séance.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal, **à l'unanimité** :

- **AUTORISE** Madame le Maire à signer ladite convention.

SYANE – Travaux de gros entretien reconstruction d'éclairage public – programme 2025

Madame le Maire informe les membres du conseil municipal que le SYANE (Syndicat des Energies et de l'Aménagement Numérique de la Haute-Savoie) envisage de réaliser, dans le cadre de son programme 2025, l'ensemble des travaux relatifs à l'opération dénommée « Travaux de gros entretien reconstruction d'éclairage public – programme 2025 » figurant sur le tableau en annexe,

- d'un montant global estimé à 43 084,87 €
- avec une participation financière communale s'élevant à : 24 098,26 €
- et une contribution au budget de fonctionnement s'élevant à : 1 292,55 €

Afin de permettre au Syndicat de lancer la procédure de réalisation de l'opération, il convient que la commune de Vaulx :

- Approuve le plan de financement des opérations à programmer figurant en annexe,
- S'engage à verser au SYANE sa participation financière à cette opération.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal, **à l'unanimité** :

- **APPROUVE** le plan de financement et sa répartition financière
 - d'un montant global estimé à 43 084,87 €
 - avec une participation financière communale s'élevant à : 24 098,26 €
 - et une contribution au budget de fonctionnement s'élevant à : 1 292,55 €
- **S'ENGAGE** à verser au Syndicat des Energies et de l'Aménagement Numérique de la Haute-Savoie 80% du montant du taux de contribution au budget de fonctionnement (3% du montant TTC) des travaux et des honoraires divers, soit 1034,04 € après la réception par le SYANE de la première facture de travaux. Le solde sera régularisé lors de l'émission du décompte final de l'opération.
- **S'ENGAGE** à verser au SYANE la répartition (hors frais généraux) à la charge de la Commune. Le règlement de cette participation interviendra après la réception par le SYANE de la première facture de travaux, à concurrence de 80% du montant prévisionnel, soit, 19 278,61 €. Le solde sera régularisé lors du décompte définitif.

B. INTERCOMMUNALITE

1) Plan Climat 2026-2032

Les élus du conseil communautaire ont voté, le 30 juin 2025, l'arrêt du Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET).

Une présentation succincte du PCAET a été adressée aux élus. Il s'agit ici d'une simple information.

2) Commissions intercommunales

Une réunion exceptionnelle du conseil communautaire s'est tenue à l'occasion de la crise traversée en lien avec la Dermatose Nodulaire Contagieuse des bovins : a été votée une aide financière de la CCRTS pour les agriculteurs touchés par l'épizootie, par solidarité pour le monde agricole.

C. COMMISSIONS / GROUPES DE TRAVAIL / INFORMATIONS

3) Commission urbanisme et voirie

- Urbanisme : Point sur les dossiers en cours d'étude.

Date de dépôt	Référence	Demandeur	Adresse demandeur		Situation	Parcelle	Objet
04/07/2025	DP 074 292 25 00025	CORNEILLE Hadrien	118 chemin des ruppes	74150 VAULX	118 chemin des ruppes	OD265	rénovation du toit de l'habitation
04/07/2025	PC 074 292 25 00003	CORNEILLE Hadrien	118 chemin des ruppes	74150 VAULX	118 chemin des ruppes	OD252	installation de serres
02/07/2025	DP 074 292 25 00026	DUMAZ jean-luc	67 Allée des Garennes	74150 VAULX	67 Allée des Garennes	B1097	installation pergola 1
02/07/2025	DP 074 292 25 00027	DUMAZ jean-luc	67 Allée des Garennes	74150 VAULX	67 Allée des Garennes	B1097	installation pergola 2
09/07/2025	DP 074 292 25 00028	FUMAZ thomas	72 rue de la piece	74150 VAULX	72 rue de la piece	A690	Changement ou création de porte fenêtre
09/07/2025	DP 074 292 25 00029	FUMAZ thomas	72 rue de la piece	74150 VAULX	72 rue de la piece	A690	réfection toiture
11/07/2025	DP 074 292 25 00030	COSSON Hervé	26 allée des tilleuls	74150 VAULX	26 allée des tilleuls	A734/744 /745/750	clôture +portail
11/07/2025	DP 074 292 25 00031	BOIXEDA Jean Cyr	33 allée des Garennes	74150 VAULX	33 allée des garennes	B1095	Installation de groupe climatisation extérieur
16/07/2025	DP 074 292 25 00032	BUFFET Quentin	126 route de Montets	74150 VAULX	126 route de montets	a934	création de deux fenêtres sur existant
23/07/2025	PC 074 292 25 X 0004	SERVETTAZ Sylvain	Impasse des Marais de Douet	74330 SILLINGY	Chemin des Marguettes	A1427	construction d'une villa individuelle de type rdc sur sous-sol complet avec combles perdus.
04/08/2025	DP 074 292 25 00035	DULCIS Frédéric	153 Chemin les Plantes Mornaz	74150 VAULX	153 Chemin les Plantes	B872	Mise en place d'une pergola de 19.70 M2 au sol.
04/08/2025	DP 074 292 25 00033	DULCIS Frédéric	153 Chemin les Plantes Mornaz	74150 VAULX	153 Chemin les Plantes	B872	Mise en place d'une pergola de 19.70 M2 au sol.
04/08/2025	DP 074 292 25 00034	LE MERRER Thomas	936 Route de rossillon	44340 LESCHER AINES	553 Route de Saint Eusèbe	A930	réhabilitation maison individuelle en 4 locatifs
22/08/2025	PC 074 292 25 00005	PORRET Chloé	118 chemin des ruppes	74150 VAULX	118 chemin des ruppes	OD265	Réalisation d'un assainissement non collectif pour un logement

- Voirie : Colas doit revenir sur le hameau de Frênes, la sécurisation des hameaux engagée sur certains points (entrées de village à Bellosy, au Chef-lieu sud, au Vieux Village, pour le parking de l'école et le chemin piéton au Vieux Village).

4) Commission Travaux – Aménagements

- Point sur les travaux : quai de déchargement de la boulangerie est en cours de devis

5) Commission marché, services, culture et vie associative

- Retour sur le marché de juillet : buvette tenue par l'ACCA,
- Préparation du marché du 21 septembre : buvette CCAS et balade du patrimoine organisée par AVS
- AG de VAL le 11 septembre : Madame le Maire sera présente
- Tournoi de pétanque du 06 septembre : vin d'honneur offert par la Mairie à 19h00, présence d'élus.

6) Groupe de travail « sentiers et patrimoine »

- Réunion prévue en août a été annulée, elle doit être reprogrammée

7) Groupe de travail « jeunesse »

- Relance formulée pour l'intégration de parents dans un groupe de travail / réflexion autour du thème de la gestion des enfants (émotions, relations sociales....). Il a été demandé de préciser la requête par écrit, avec des parents intéressés. En parallèle, il est rappelé que la mairie a organisé 2 conférences en juin dernier destinées aux parents, et que ceux-ci ont été très peu nombreux à y assister.

8) Groupe de travail « Communication »

- Flyers à distribuer
- Vaulx'Infos d'octobre en cours de rédaction

9) Groupe de travail « agriculture et environnement »

- Opération « nettoyons la nature » le 27 septembre

10) Informations du CCAS

- Réunion le 29 septembre
- Octobre Rose : décoration « ruban rose » en cours de livraison

11) Informations de l'Ecole

- Effectifs : il y a 113 enfants inscrits à l'école cette année scolaire (3 inscriptions en cours d'été et à la rentrée)
- Nouveautés de la rentrée : un agent supplémentaire vient aider à la cantine pour les maternelles, une nouvelle plateforme de réservation pour la cantine et la garderie a été installée cet été (ROPACH), des postes informatiques ont été installés dans les salles de classes, certaines les portes et fenêtres du bâtiment scolaire ont été changées avant la rentrée scolaire.

D. QUESTIONS DIVERSES

- Date des élections municipales 2026 : 15 et 22 mars 2026. Prévoir la disponibilité des élus pour tenir le bureau de vote
- Congrès des Maires 2025 : le 107^{ème} Congrès des Maires se tiendra du 17 au 20 novembre 2025. Pour les élus souhaitant s'y rendre, il faudra prévoir une délibération au conseil d'octobre pour l'octroi du « mandat spécial » permettant le remboursement des frais avancés à cette occasion : Madame le Maire sera présente, les autres élus intéressés seront invités à se prononcer sur leur présence lors du conseil d'octobre.
- Inauguration de la boulangerie le 06 septembre (mise en place à 10h00)
- Réseau informatique de la commune doit être revu (normes)

Séance levée à 21h45

Signatures :

Cécile FANTINI, Secrétaire de séance	Isabelle VENDRASCO, Maire
	